



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
8 août 2016
Français
Original : anglais

Seconde session ordinaire de 2016

6-9 septembre 2016, New York

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives au financement du PNUD

Examen annuel de la situation financière pour 2015*

Rapport de l'Administrateur

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un aperçu de la position financière du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) à la fin de 2015. Le PNUD a maintenu une position d'actif net positive à son bilan, et son solde de trésorerie constaté en fin d'année était supérieur au seuil prescrit par le Conseil d'administration.

Néanmoins, l'année 2015 a été marquée par une situation financière difficile. Le montant total des produits a diminué de 4 % pour s'établir à 4,820 milliards de dollars (contre 5,017 milliards en 2014), les produits provenant des contributions enregistrant une baisse de 5 % pour se situer à 4,486 milliards (4,731 milliards en 2014). Le montant total des charges a chuté à 5,057 milliards (contre 5,314 milliards en 2014), niveau qui demeure supérieur au total des produits, la différence ayant été comblée en puisant dans les excédents cumulés des années précédentes.

Les contributions aux ressources ordinaires ont diminué de 11 %, passant de 793 millions de dollars en 2014 à 704 millions en 2015, dont un montant de 23 millions représentant les ressources allouées par les gouvernements des pays de programme (contre 19 millions en 2014). Un montant total de 41 millions de dollars provenant de plusieurs donateurs pour 2014 et les années précédentes a été versé et comptabilisé en 2015. Les charges imputées aux ressources ordinaires ont diminué de 12 %, passant de 940 millions en 2014 à 823 millions en 2015, et sont restées supérieures au montant total des produits, la différence ayant été comblée en puisant dans l'excédent cumulé (à l'exclusion des ajustements sur années antérieures non réalisés).

* La soumission du présent rapport a été retardée parce qu'il a fallu réunir et analyser les données afin de présenter au Conseil d'administration l'information la plus à jour possible.



Le montant des contributions versées au titre des autres ressources a diminué de 4 %, passant de 3,938 milliards de dollars en 2014 à 3,782 milliards en 2015. Les ressources ordinaires ont constitué 16 % du volume total des ressources et les autres ressources 84 % contre, respectivement, 17 % et 83 % en 2014.

Les contributions au titre des autres ressources comprennent les éléments suivants : des fonds alloués par les gouvernements des pays de programme d'un montant de 901 millions de dollars (de même qu'en 2014); des contributions de pays donateurs, dont le montant a diminué de 5 %, passant de 1,411 milliard de dollars en 2014 à 1,335 milliard en 2015; des contributions de partenaires multilatéraux, qui ont également diminué de 5 %, passant de 1,626 milliard de dollars en 2014 à 1,546 milliard en 2015. Les dépenses engagées au titre des autres ressources ont également diminué de 3 %, passant de 4,597 milliards de dollars en 2014 à 4,460 milliards en 2015, soit un niveau qui demeure supérieur à celui des contributions.

Le PNUD coordonne l'action du système des Nations Unies au niveau des pays et joue un rôle crucial dans la recherche de cohérence en matière de développement. Le montant des ressources financières destinées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs, aux programmes communs et aux autres organismes des Nations Unies, qui contribuent à faire progresser la cohérence, a diminué de 6 %, passant de 1,484 milliard de dollars en 2014 à 1,389 milliard en 2015.

Le montant total des produits du FENU s'établit à 58 millions de dollars. Le montant des contributions a diminué, passant de 88 millions de dollars en 2014 à 58 millions en 2015. Le montant total des dépenses, principalement au titre d'activités de développement, a augmenté, passant de 57 millions de dollars en 2014 à 67 millions en 2015, niveau qui reste supérieur à celui du total des produits, la différence ayant été comblée en puisant dans les excédents cumulés des années précédentes.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration voudra peut-être :

- a) Prendre acte des documents DP/2016/20, DP/2016/20/Add.1, et DP/2016/21;
- b) Prendre note de l'importance des ressources ordinaires, qui constituent l'assise de l'appui du PNUD aux pays de programme, en particulier ceux qui sont les plus pauvres et les plus vulnérables, ainsi qu'à la cohérence et à l'efficacité du système des Nations Unies pour le développement;
- c) Exhorter les États Membres à privilégier l'apport de ressources ordinaires et d'autres ressources souples, prévisibles et moins préaffectées, y compris au moyen de nouveaux guichets de financement, et axées sur les résultats inscrits au Plan stratégique du PNUD pour 2014-2017;
- d) Rappeler qu'il importe que les financements soient prévisibles, que les paiements soient effectués en temps opportun et que les engagements pluriannuels de contributions soient respectés afin d'éviter tout problème de liquidité concernant les ressources ordinaires;
- e) Engager vivement les États Membres qui n'ont pas encore versé leur contribution au titre des ressources ordinaires pour 2016 à le faire, et encourager les pays qui n'ont pas jusqu'à présent contribué aux ressources ordinaires à envisager de le faire.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Vue d'ensemble de la situation financière du PNUD	5
A. Produits	5
B. Charges	9
C. Excédent cumulé	11
III. Ressources ordinaires	12
A. Produits	12
B. Charges	16
C. Ressources ordinaires et dépenses du budget institutionnel	18
D. Excédent cumulé	20
IV. Partage des coûts	20
A. Produits	20
B. Charges	25
C. Excédent cumulé	25
V. Fonds d'affectation spéciale	26
A. Produits	26
B. Charges	28
C. Excédent cumulé	29
VI. Ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses	29
A. Produits	29
B. Charges	30
C. Recouvrement des coûts	32
D. Excédent cumulé	33
E. Divers	33
VII. Réforme de l'ONU et appui aux autres organismes des Nations Unies	35
A. Fonction d'administrateur délégué du PNUD	35
B. Appui aux organismes des Nations Unies	36
C. Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	36
D. Coût des mesures de sécurité prescrites par l'ONU	36
VIII. Pour un PNUD vert	37
IX. Fonds administrés par le PNUD (Fonds d'équipement des Nations Unies)	37

Annexes (accessibles sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD)

- I. Vue d'ensemble du PNUD
 - A. État des résultats financiers de l'année terminée le 31 décembre 2015
 - B. État de la situation financière au 31 décembre 2015
- II. Ressources ordinaires — comparaison des montants inscrits au budget et des montants effectifs, 2015
- III. A. Comparaison des montants inscrits dans le plan de ressources intégré de 2015-2016 et des montants effectifs de 2015
 - B. Estimations préliminaires des éléments institutionnels du plan de ressources intégré, par groupe fonctionnel
 - C. Ressources allouées aux postes, par situation géographique, 2015
- IV. Fonds d'équipement des Nations Unies
 - A. État des résultats financiers de l'année terminée le 31 décembre 2015
 - B. État de la situation financière au 31 décembre 2015
- V. Explication des termes utilisés dans les documents DP/2016/20 et DP/2016/20/Add.1

I. Introduction

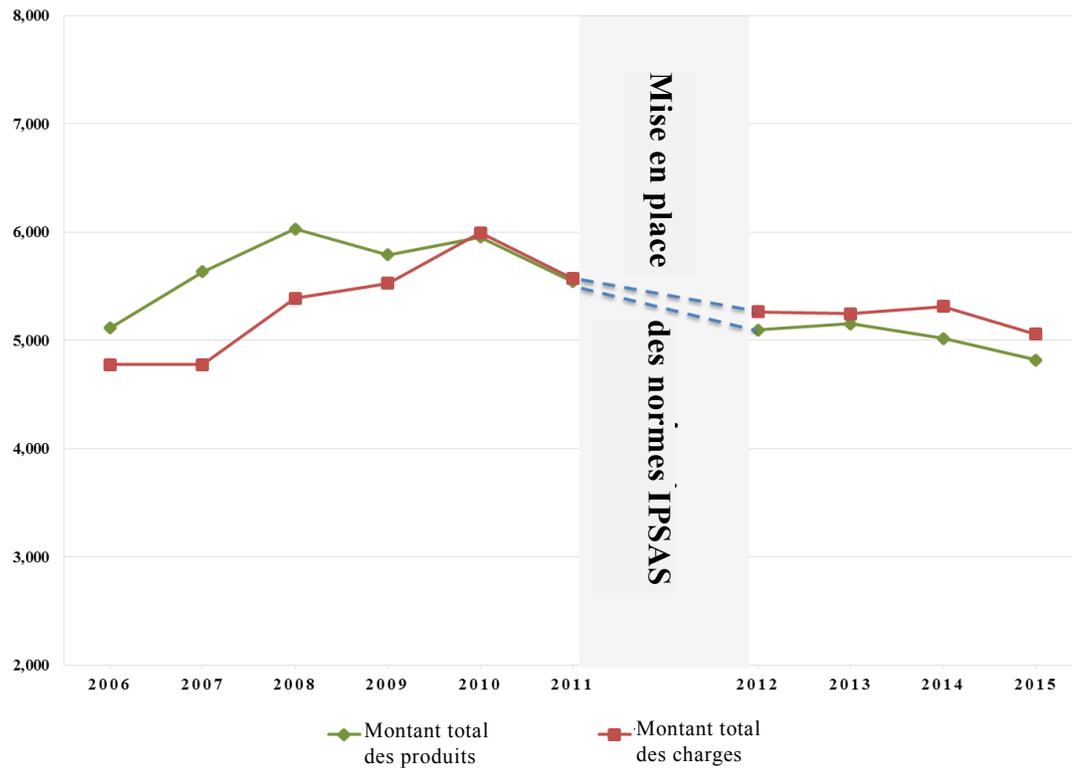
1. On trouvera dans le présent rapport un aperçu général de la situation financière du PNUD et du FENU à la fin de 2015.
2. Les annexes I à V sont accessibles sur le site Web du PNUD. On trouvera de plus amples précisions sur les activités du PNUD et du FENU dans les tableaux 1 à 11 du document DP/2016/20/Add.1.
3. Conformément à la décision 2013/28 du Conseil d'administration, le présent rapport offre une comparaison entre, d'une part, l'utilisation effective des ressources en 2015 et, d'autre part, les prévisions du plan de ressources relatif à la période 2014-2015 figurant dans le budget du PNUD pour la période 2014-2017 (DP/2013/41) et l'annexe II qui lui correspond. Il comprend également les annexes III.A et III.B, correspondant au schéma du plan de ressources du PNUD, selon la structure des groupes fonctionnels harmonisés. L'annexe III.C présente les ressources allouées aux postes par situation géographique.

II. Vue d'ensemble de la situation financière du PNUD

A. Produits

4. Dans une conjoncture financière difficile, le montant total des produits du PNUD a diminué de 4 %, passant de 5 017 millions de dollars en 2014 à 4 820 millions en 2015. Le montant total des charges a diminué de 5 %, passant de 5 314 millions de dollars en 2014 à 5 057 millions en 2015, soit un niveau supérieur au montant total des produits (la différence ayant été comblée en puisant dans l'excédent cumulé), comme précédemment. Le PNUD a maintenu, comme par le passé, une position d'actif nette positive à son bilan et son solde de trésorerie constaté en fin d'année était supérieur au seuil prescrit par le Conseil d'administration (voir par. 48). La figure 1 ci-après illustre cette tendance.

Figure 1
Évolution des produits et des charges, 2006-2015
 (En millions de dollars des États-Unis)



Normes IPSAS – Normes comptables internationales pour le secteur public

5. Le montant total des produits a diminué de 4 %, passant de 5 017 millions de dollars en 2014 à 4 820 millions en 2015. Le tableau 1 ci-après en présente une ventilation.

Tableau 1
Produits globaux du PNUD, 2015
 (En millions de dollars des États-Unis)

	2015	2014	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Produits				
Contributions	4 486	4 731	(245)	(5%)
À déduire : virements au titre des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	(3)	(4)	1	(25%)
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	43	39	4	10%
Contributions en nature	17	18	(1)	(6%)
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	(70)	(123)	53	(43%)
Contributions (montant net)	4 473	4 661	(188)	(4%)
Produit des opérations de couverture des risques	10	19	(9)	(47%)
Produit des placements	41	38	3	8%
Produits divers	522	522	–	0%
Total des produits avant élimination	5 046	5 240	(194)	(4%)
Élimination – recouvrements internes des coûts au sein du PNUD	(226)	(223)	(3)	1%
Total des produits après élimination	4 820	5 017	(197)	(4%)

6. Le tableau 2a ci-après présente la totalité des contributions versées au PNUD. Leur montant s'élève à 4 486 millions de dollars, contre 4 731 millions en 2014, soit une baisse de 5 %. Ce montant comprend une somme de 59 millions de dollars à recevoir des partenaires, contre 126 millions pour 2014. Le PNUD était financé à hauteur de 16 % par les ressources ordinaires et de 84 % par d'autres ressources (contre 17 % et 83 %, respectivement, en 2014), tendance qui persiste en 2016.

Tableau 2a
Contributions au PNUD, par catégorie de donateurs, 2015
 (En millions de dollars des États-Unis)

Année	Gouvernements de pays donateurs	Gouvernements de pays de programme	Partenaires multilatéraux	Total
2015	2 016	924	1 546	4 486
2014	2 185	920	1 626	4 731
Augmentation/(diminution)	(169)	4	(80)	(245)
Variation en pourcentage	(8%)	–	(5%)	(5%)

7. Le montant total des contributions est ventilé comme suit : 2 016 millions de dollars, (soit 45 %, contre 46 % en 2014) provenant de gouvernements de pays donateurs; 1 546 millions de dollars (soit 34 %, contre 35 % en 2014) provenant des partenaires multilatéraux; 924 millions de dollars (soit 21 %, contre 19 % en 2014), affectés par l'intermédiaire du PNUD, par les gouvernements des pays de programme à l'appui principalement de leur propre développement. Le PNUD est résolu à diversifier davantage les sources de financement parmi les États membres et au delà.

Tableau 2b
Contributions au PNUD par type de ressources, 2015

(En millions de dollars des États-Unis)

Ressources	2015			2014		
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
PRODUITS						
Contributions	704	3 782	4 486	793	3 938	4 731
À déduire : virements au titre des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	(3)	–	(3)	(4)	–	(4)
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	31	12	43	27	12	39
Contributions en nature & divers	17	–	17	18	–	18
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	(3)	(67)	(70)	1	(124)	(123)
Contributions (montant net)	746	3 727	4 473	835	3 826	4 661

8. Le montant total des contributions constaté au titre des ressources ordinaires a diminué de 11 %, passant de 793 millions de dollars en 2014 à 704 millions en 2015, total qui comprend un montant de 41 millions de dollars représentant des contributions au titre de 2014 qui ont été reçues et comptabilisées en 2015. Des sommes en espèces, représentant des contributions de gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs ont été versées pour un montant de 31 millions de dollars (contre 27 millions en 2014), soit une augmentation de 15 %. Des contributions en nature d'un montant de 17 millions de dollars (contre 18 millions en 2014) ont été constatées.

9. Si le PNUD s'est attaché à faire face à ces réductions en appliquant des mesures d'efficacité et d'économie, la situation des ressources ordinaires demeure sensible aux réductions de volume et aux fluctuations des taux de change. Le PNUD continue d'adapter son modèle d'activité en fonction des aléas du financement étant entendu que de nouvelles réductions des ressources ordinaires compromettraient sa capacité d'atteindre les résultats stratégiques prévus.

10. Le montant total des contributions aux autres ressources a diminué de 4 %, passant de 3 938 millions de dollars en 2014 à 3 782 millions en 2015, dont un montant de 57 millions à recevoir. Les détails des autres ressources sont présentés aux chapitres IV (partage des coûts), V (fonds d'affectation spéciale) et VI (ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses) ci-après.

11. Les contributions aux autres ressources sont affectées à des programmes spécifiques et représentent un important complément pour la base de ressources ordinaires non préaffectées du PNUD. Le PNUD est déterminé à œuvrer avec les États Membres à améliorer la flexibilité du financement des autres ressources.

Produit des placements

12. Le produit total des placements a augmenté de 8 %, pour s'établir à 41 millions de dollars, contre 38 millions en 2014. Il comprend 12 millions de dollars en ressources ordinaires, contre 10 millions en 2014 ; 17 millions de dollars au titre du partage des coûts, un montant identique à celui de 2014; 7 millions de dollars en fonds d'affectation spéciale, contre 6 millions en 2014; et 5 millions de dollars en ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses, sans changement par rapport à 2014. Le rendement du portefeuille a continué d'excéder le taux de l'euromarché interbancaire de Londres à trois mois, qui a servi de référence, pendant toute l'année 2015.

B. Charges

13. Le montant total des charges a diminué de 5 %, s'établissant à 5 057 millions de dollars (contre 5 314 millions en 2014), soit un niveau qui reste supérieur au montant total des produits (la différence ayant été comblée en puisant dans les excédents cumulés). Ces charges sont ventilées comme suit : 84 % (contre 83 % en 2014) pour des activités de développement, y compris celles visant l'efficacité du développement; 3 % (contre 2 % en 2014) pour des activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies; 7 % (au lieu de 8 % en 2014) pour des activités de gestion; 1 % (de même qu'en 2014) pour des activités entreprises à des fins spéciales; et 5 % (contre 6 % en 2014) pour d'autres activités.

14. Le PNUD sert d'intendant au système des coordonnateurs résidents qui pilote la planification stratégique et la coordination des équipes de pays des Nations Unies. Les charges au titre des activités de coordination du développement des Nations Unies ont augmenté de 9 %, passant de 117 millions de dollars en 2014 à 128 millions en 2015.

Tableau 3a
Charges globales du PNUD, 2015
 (En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources</i>	2015	2014	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Charges				
Activités de développement				
Programmes	4 238	4 398	(160)	(4%)
Efficacité du développement	179	175	4	2%
Sous-total – activités du développement	4 417	4 573	(156)	(3%)
Coordination des initiatives de développement	128	117	11	9%
Activités de gestion	386	450	(64)	(14%)
Activités entreprises à des fins spéciales	64	66	(2)	(3%)
Activités diverses	288	331	(43)	(13%)
Total des charges avant élimination	5 283	5 537	(254)	(5%)
Élimination – recouvrement interne des coûts au sein du PNUD	(226)	(223)	(3)	1%
Total des charges	5 057	5 314	(257)	(5%)

15. Les charges, d'un montant total de 5 283 millions de dollars, ont été ventilées entre les catégories de ressources qui sont indiquées dans le tableau 3b ci-après.

Tableau 3b
Charges du PNUD, par catégorie de ressources et classification des coûts, 2015
 (En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources</i>	2015			2014		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Charges						
Activités de développement						
Programmes	418	3 820	4 238	466	3 932	4 398
Efficacité du développement	81	98	179	79	96	175
Sous-total – activités de développement	499	3 918	4 417	545	4 028	4 573
Coordination des activités de développement des Nations Unies	94	34	128	88	29	117

<i>Ressources</i>	2015			2014		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Activités de gestion	148	238	386	212	238	450
Activités entreprises à des fins spéciales	16	48	64	19	47	66
Activités diverses	66	222	288	76	255	331
Total des charges avant limination	823	4 460	5 283	940	4 597	5 537

C. Excédent cumulé

16. Le Règlement financier et les règles de gestion financière du PNUD stipulent que le coût de toutes les activités imputées sur les ressources autres que les ressources de base doit être intégralement financé. Conformément aux accords de partenariat en vigueur, tous les soldes des comptes de projets sont comptabilisés et constatés individuellement, les soldes des comptes de projets ne pouvant être fusionnés. Certains soldes sont réservés pour le règlement de charges courantes ou futures.

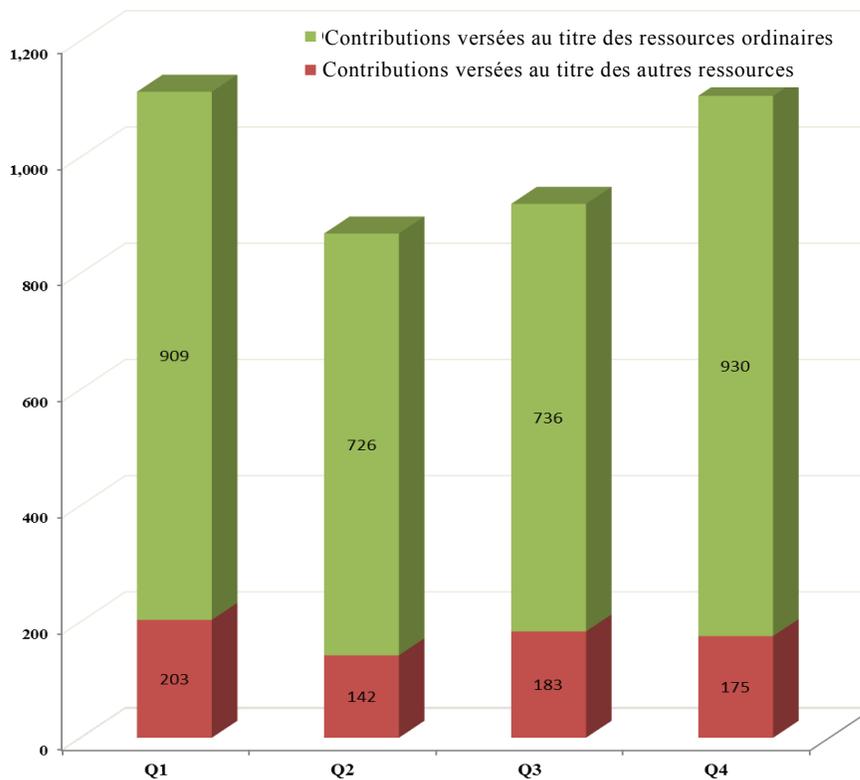
17. Au 31 décembre 2015, l'excédent global cumulé, réserves exclues, s'établissait à 3 929 millions de dollars (contre 3 872 millions de dollars en 2014, après retraitement), soit une augmentation de 2 %.

18. Le montant total des charges continue de dépasser celui des produits, ce qui a entraîné une ponction de 237 millions de dollars sur l'excédent cumulé. Celle-ci a toutefois été compensée par un ajustement comptable de 267 millions de dollars au titre d'un gain non réalisé relatif à l'assurance maladie après la cessation de service, résultant d'une hausse du taux d'actualisation des hypothèses actuarielles fondée sur l'étude actuarielle de l'expert indépendant. Conformément à la formule de calcul approuvée par le Conseil d'administration dans sa décision 1999/99 concernant la réserve opérationnelle, un montant additionnel de 11 millions de dollars a été reversé dans l'excédent cumulé par prélèvement sur les réserves opérationnelles.

19. Le PNUD recherche toutes les occasions d'accélérer l'aide au développement en effectuant d'autres prélèvements sur son excédent cumulé, compte tenu de l'échelonnement du versement des contributions, du cycle de programmation et du cadre réglementaire et de gouvernance approuvé par le conseil d'administration du PNUD.

20. À l'heure actuelle, la plus grande partie de l'excédent cumulé est programmée en totalité au financement des activités des prochaines années. Les versements en temps opportun ou anticipés des contributions par les États Membres donneront un coup de pouce supplémentaire aux programmes et aux budgets du PNUD. En 2015, un montant total de 1 105 millions de dollars, soit 28 % (22 % en 2014) de l'ensemble des contributions en espèces reçues pour l'année considérée et les années antérieures (au titre des ressources ordinaires et des autres ressources), a été versé au cours du dernier trimestre et servira donc au financement des activités des années à venir, comme indiqué dans la figure 2 ci-après. Il s'agit là d'une baisse relative par rapport à l'année 2014.

Figure 2
Ventilation par trimestre des ressources reçues en 2015
 (En millions de dollars des États-Unis)

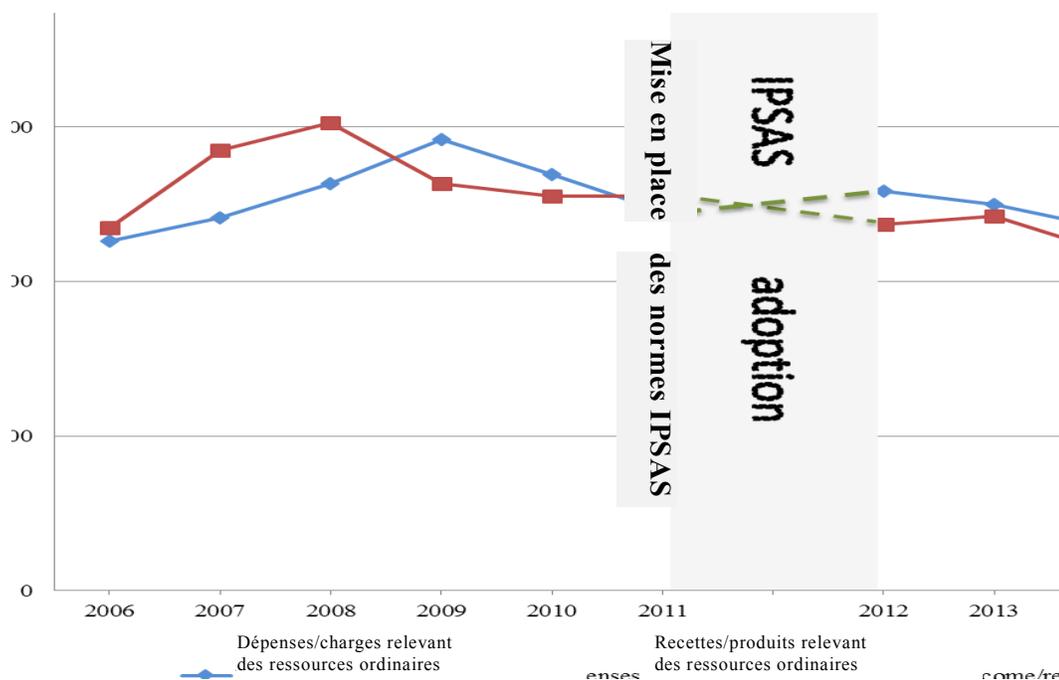


III. Ressources ordinaires

A. Produits

21. Les ressources ordinaires ont diminué de 10 %, s'établissant à 791 millions de dollars. Les contributions ont diminué de 11 %, s'établissant à 704 millions de dollars, contre 793 millions en 2014. Les dépenses ont diminué de 12 %, passant de 940 millions de dollars en 2014 à 823 millions en 2015. Les 32 millions de dollars représentant l'excédent des charges sur les produits (62 millions de dollars en 2014) ont été financés sur l'excédent cumulé.

Figure 3
Évolution des produits et des charges, 2006-2015
 (En millions de dollars des États-Unis)



22. Le montant total des produits relevant des ressources ordinaires, y compris les contributions, les produits de placements et les produits divers, a diminué de 10 % pour s'établir à 791 millions de dollars.

Tableau 4
Produits relevant des ressources ordinaires, 2014-2015
 (En millions de dollars des États-Unis)

Ressources ordinaires	2015	2014	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Produits				
Contributions	704	793	(89)	(11%)
À déduire : virements au titre des contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	(3)	(4)	1	(25%)
Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs	31	27	4	15%
Contributions en nature	17	18	(1)	(6%)
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	(3)	1	(4)	(400%)
Contributions (montant net)	746	835	(89)	(11%)
Produit des opérations de couverture des risques	10	19	(9)	(47%)

<i>Ressources ordinaires</i>	2015	2014	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Produits des placements	12	10	2	20%
Produits divers	23	14	9	64%
Total des produits	791	878	(87)	(10%)

Contributions

23. Les contributions aux ressources ordinaires ont diminué de 89 millions de dollars, soit 11 %, passant de 793 millions de dollars à 704 millions, dont un montant de 41 millions de dollars en contributions au titre de 2014 qui a été reçu et comptabilisé en 2015. Cette baisse tient principalement à une diminution nette de 95 millions de dollars due à des effets de change, compensée par un profit de 10 millions de dollars du programme d'opérations de couverture et par des augmentations de volume d'un montant de 6 millions de dollars. Sans les 41 millions de dollars reçus au titre de 2014, le montant des contributions aux ressources ordinaires aurait été de 663 millions de dollars en 2015, au lieu de 834 millions en 2014, soit une baisse de 21 %.

24. Comme le montre le tableau 5 ci-après, les contributions versées par les 10 principaux partenaires se sont élevées à 586 millions de dollars, soit 83 % du montant total des contributions, qui était de 704 millions de dollars (contre 626 millions versés en 2014, soit 79 % des contributions dont le total s'élevait à 793 millions de dollars). Le montant de 704 millions de dollars comprenait 681 millions de dollars provenant de gouvernements de pays donateurs (contre 774 millions en 2014) et 23 millions provenant de gouvernements de pays de programme (au lieu de 19 millions de dollars en 2014).

25. Cinq partenaires ont augmenté leurs contributions en dollars ou en monnaie locale, et 22 les ont maintenues au même niveau qu'en 2014. Dix-huit partenaires ont réduit le montant de leurs contributions en monnaie locale, notamment 10 des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Après une interruption en 2014, deux gouvernements de pays donateurs et quatre gouvernements de pays de programme ont repris le versement de contributions en 2015.

26. Cinquante-et-un États Membres ont versé une contribution au titre des ressources ordinaires (contre 56 en 2014), dont 24 pays de programme (29 en 2014). On trouvera des données plus détaillées sur les contributions versées par les États Membres au titre des ressources ordinaires au tableau 4 du document DP/2016/20/Add.1.

Tableau 5
Contributions versées au titre des ressources ordinaires par les 10 principaux partenaires, 2014-2015

(En millions de dollars des États-Unis)

Donateurs	Contributions en monnaie locale (millions)			Contributions exprimées en dollars (millions)		
	2015	2014	Pourcentage	2015	2014	Pourcentage
Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord	55	55	–	83	90	(8%)
Norvège	630	680	(7%)	81	112	(28%)
États-Unis d'Amérique	75	81	(7%)	75	81	(7%)
Japon *				67	80	(16%)
Suisse	57	57	–	60	63	(5%)
Suède	495	510	(3%)	59	73	(19%)
Canada	85	–	N/A	69	–	N/A
Danemark	330	330	–	47	60	(22%)
Allemagne	22	22	–	25	29	(14%)
Belgique	19	19	–	20	24	(17%)
Total des 10 principaux donateurs	N/A	N/A	N/A	586	612	(4%)
Autres	N/A	N/A	N/A	118	181	(35%)
Montant total des contributions volontaires				704	793	(11%)
Fonds reçus en 2015 pour l'année 2014				(41)	41	
Montant des contributions après ajustement				663	834	(21%)

Source : DP/2016/20/Add.1, tableau 5.

* Les contributions du Japon sont déclarées et versées en dollars.

27. La baisse des ressources ordinaires pose de graves difficultés, entrave la capacité du PNUD à maintenir l'efficacité d'ensemble du développement et à procéder à des choix et à des investissements stratégiques. Si les diminutions des ressources ordinaires devaient se poursuivre, le PNUD ne serait plus en mesure de maintenir les protections du budget de programme actuellement en place. Une réduction de l'appui à l'efficacité du développement et à la gestion risquerait aussi d'aggraver les risques organisationnels en raison de ses effets défavorables sur les capacités institutionnelles d'assurance qualité, de suivi, de responsabilisation et de contrôle.

Contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs

28. Les contributions des gouvernements aux dépenses locales des bureaux extérieurs, qui peuvent être versées en espèces ou sous forme de dons en nature, constituent une source importante de produits. Un objectif de 51 millions de dollars avait été fixé pour 2015 pour les contributions en espèces et en nature. Les contributions reçues se sont élevées à 25 millions de dollars, dont 17 millions en espèces et 8 millions en nature sous forme de locaux, d'immeubles et de services. Quatorze millions de dollars ont en outre été reçus au titre d'arriérés (contre 5 millions de dollars en 2014).

29. Les tableaux 8a), 8b) et 8c) qui figurent dans le document DP/2016/20/Add.1 présentent des données sur les contributions en espèces des gouvernements au titre des dépenses locales des bureaux extérieurs en 2015 par pays, des arriérés cumulés jusqu'en 2015 et des contributions au titre des arriérés des périodes précédentes.

Produits du programme de couverture des risques

30. Le programme de couverture du PNUD a permis de dégager un bénéfice de 10 millions de dollars en procurant, pour les contributions au titre des ressources ordinaires, des taux de change plus favorables que le taux de change mensuel des Nations Unies, auxquels s'ajoutent les primes acquises par les opérations sur options. Le PNUD a maintenu le programme en 2016. Compte tenu de l'instabilité permanente des taux de change, le PNUD a adopté, en matière de couverture, une démarche dynamique qui prend en compte les conditions du marché et le niveau d'exposition des contributions aux ressources ordinaires.

Produits divers

31. Les produits divers, qui sont essentiellement composés de produits accessoires et de plus-values de change sur actifs, se sont élevés à 23 millions de dollars au total (contre 14 millions de dollars en 2014). Cette augmentation est due principalement à des gains monétaires apportés par les fluctuations des taux de change.

B. Charges

32. Conformément à la décision 2010/32 du Conseil d'administration, les dépenses sont présentées dans les quatre grandes catégories harmonisées suivantes : a) développement; b) coordination des initiatives de développement des Nations Unies; c) activités de gestion; et d) activités entreprises à des fins spéciales. Les dépenses qui n'entrent dans aucune de ces catégories sont déclarées dans les dépenses globales.

33. Les charges imputées aux ressources ordinaires ont diminué de 12 %, pour s'établir à 823 millions de dollars (contre 940 millions en 2014), soit un niveau qui est resté supérieur à celui des produits, la différence ayant été comblée en puisant dans l'excédent cumulé, à l'exclusion des ajustements non réalisés. Le PNUD a également pris des dispositions visant à réduire les charges afin de disposer du niveau de liquidité minimum obligatoire. Bien que le montant total des dépenses ait été réduit, le PNUD a réussi à augmenter les dépenses liées à la coordination des initiatives de développement des Nations Unies et à limiter les réductions des dépenses de programme des lignes non protégées en concentrant les réductions sur les dépenses de gestion. Les charges imputées aux ressources ordinaires sont ventilées par catégorie au tableau 6 ci-après.

Tableau 6
**Ventilation des charges imputées aux ressources ordinaires,
 par catégorie, 2014-2015**

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources ordinaires</i>	2015	2014	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Charges				
Activités de développement:				
Programme	418	466	(48)	(10%)
Efficacité du développement	81	79	2	3%
Sous-total (activités de développement)	499	545	(46)	(8%)
Coordination des initiatives de développement des Nations Unies	94	88	6	7%
Activités de gestion	148	212	(64)	(30%)
Activités entreprises à des fins spéciales	16	19	(3)	(16%)
Activités diverses	66	76	(10)	(13%)
Total des charges	823	940	(117)	(12%)

Charges afférentes au développement

34. Les charges afférentes au développement ont diminué de 8 % pour s'établir à 499 millions de dollars, contre 545 millions en 2014. Cette baisse est en rapport avec la diminution des ressources ordinaires, étant donné le volume des contributions reçues à ce titre.

Charges afférentes aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies

35. Les charges afférentes à l'appui du PNUD au système des coordonnateurs résidents ont augmenté de 7 % pour atteindre 94 millions de dollars (88 millions de dollars en 2014), une augmentation qui résulte de l'appui accru inscrit dans le plan stratégique et le budget intégré pour 2014-2017. Ces charges englobent à la fois le financement de « l'épine dorsale » de la structure du système des coordonnateurs résidents aux niveaux national, régional et mondial, et la part du PNUD dans les coûts supplémentaires liés au partage au niveau systémique des coûts du système des coordonnateurs résidents.

Charges afférentes aux activités de gestion

36. Les charges afférentes aux activités de gestion ont été réduites de 30 % pour s'établir à 148 millions de dollars, contre 212 millions en 2014, afin d'éviter que la composante de programme du budget intégré ne subisse tout le poids de la réduction des ressources. On trouvera des informations plus détaillées sur ces charges dans la partie C ci-après.

Charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

37. Le montant total des charges encourues s'est élevé à 16 millions de dollars (contre 19 millions en 2014), dont 10 millions de dollars (13 millions en 2014) consacrés au Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), et 4 millions pour le FENU (comme en 2014). La baisse considérable des contributions aux ressources de base a entraîné une redéfinition des priorités entre les activités du PNUD, avec une incidence défavorable sur les charges afférentes au programme VNU.

Charges diverses

38. Les dépenses diverses se sont élevées à 66 millions de dollars (contre 76 millions en 2014), dont 23 millions (25 millions en 2014) tenaient aux engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, 19 millions (27 millions en 2014) à la réévaluation des devises et aux fluctuations des taux de change, et 3 millions (2 millions en 2014) à la prise de mesures de sécurité supplémentaires.

39. Le PNUD participe à l'évaluation, à l'échelle du système des Nations Unies, des prestations dues après le départ à la retraite, qui est effectuée par un actuaire indépendant. La dernière évaluation a été effectuée pour la période s'achevant le 31 décembre 2015. Les engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, évalués à 954 millions de dollars (au lieu de 1 142 millions en 2014), ont été comptabilisés en tant qu'éléments des engagements du PNUD conformément aux normes IPSAS. La diminution de 188 millions de dollars (soit 16 %) de ces engagements s'explique principalement par une hausse du taux d'actualisation de l'hypothèse actuarielle.

40. Le PNUD a adopté un plan sur 15 ans destiné à financer ses engagements au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Au 31 décembre 2015, sur le montant de 954 millions de dollars, 615 millions avaient été financés. La gestion du portefeuille a été confiée à des gestionnaires de placements professionnels externes dans le but d'optimiser la capacité du PNUD à financer ces engagements. Le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Fonds des Nations Unies pour la population, le FENU et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ont collaboré à la mise en œuvre de ce dispositif.

C. Ressources ordinaires et dépenses du budget intégré

41. En ce qui concerne les activités comptabilisées en 2015, le PNUD mène ses activités dans le cadre du budget intégré pour 2014-2017, approuvé par le Conseil d'administration dans sa décision 2013/28, pour les activités financées sur ressources ordinaires : a) les composantes programmatiques; et b) les composantes institutionnelles.

42. L'annexe II présente une comparaison entre le budget final approuvé, qui couvre les composantes de programme et les composantes institutionnelles, avec les montants effectifs des dépenses, calculés sur la même base que le budget correspondant des ressources ordinaires (comptabilité d'exercice modifiée).

43. Au cours de l'année 2015, la réduction considérable des niveaux des contributions aux ressources ordinaires, exacerbée par le raffermissement du dollar des États-Unis, a entraîné une réduction marquée des ressources ordinaires. Le PNUD a pris des mesures de réduction des dépenses qui ont des répercussions sur les composantes tant programmatiques qu'institutionnelles mais permettent de maintenir le niveau minimal de liquidité à trois mois des ressources ordinaires prescrit par le Conseil d'administration.

44. Le tableau 7 ci-après compare les dépenses effectives pour 2014 et 2015. En 2015, 37 % des ressources ordinaires ont servi à couvrir des coûts institutionnels, au lieu de 39 % en 2014. Ainsi la part des ressources ordinaires consacrée aux activités programmatiques a pu augmenter, passant de 61 % en 2014 à 63 % en 2015. De plus, la proportion des coûts de gestion dans le budget institutionnel réduit a diminué considérablement, passant de 55 % à 42 % en l'espace de deux ans.

Tableau 7
Ventilation des dépenses du budget intégré par catégorie de coûts, 2014-2015
(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Dépenses effectives, 2015</i>		<i>Dépenses effectives, 2014</i>	
Dépenses programmatiques	63%	\$451	61%	\$507
Dépenses institutionnelles	37%	\$261	39%	\$325
Total	100%	\$712	100%	\$832

<i>Budget institutionnel</i>	<i>Dépenses effectives, 2015</i>		<i>Dépenses effectives, 2014</i>	
Efficacité du développement	24%	\$62	18%	\$57
Activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies	29%	\$76	22%	\$73
Activités de gestion	42%	\$110	55%	\$179
Activités entreprises à des fins spéciales	5%	\$13	5%	\$16
Total	100%	\$261	100%	\$325

45. L'annexe III.A présente le plan de ressources intégré qui couvre les ressources ordinaires et les autres ressources pour la période 2014-2015 et compare le plan avec les montants effectifs de la période 2014-2015. Cette comparaison montre que :

- a) Les activités comptabilisées sur la période 2014-2015 sont restées dans les limites du plan de ressources intégré approuvé;
- b) À la fin de la période 2014-2015, le PNUD avait atteint le niveau des dépenses de gestion de 8,1 % fixé comme objectif pour la fin de la période 2014-2017 (8,7 % en 2012-2013);

c) Le niveau de la dépense globale au titre des activités programmatiques a augmenté sur la période 2014-2015 pour atteindre 88,2 % (88,0 % en 2012-2013).

46. L'annexe III.B présente les montants effectifs pour la période 2014-2015 comparés aux montants estimés pour les composantes institutionnelles du plan de ressources intégré par groupe fonctionnel, et l'annexe III.C présente des données sur les ressources allouées aux postes par situation géographique.

D. Excédent cumulé

47. Au 31 décembre 2015 le solde de l'excédent cumulé atteignait 85 millions de dollars (contre un déficit de 21 millions en 2014, après retraitement), en raison principalement d'ajustements comptables positifs liés à l'assurance maladie après la cessation de service. Si l'on inclut la réserve opérationnelle et la réserve spéciale dont la somme des montants s'élève à 197 millions de dollars, le solde total net s'élevait à 282 millions de dollars.

48. Une gestion prudente, telle que prescrite par la décision du Conseil d'administration, exige de maintenir un niveau de ressources ordinaires liquides représentant l'équivalent de trois à six mois de dépenses. À cette fin, le PNUD a tout mis en œuvre pour réduire le niveau des dépenses, et a maintenu la position de liquidité en fin d'année à 3,60 mois de fonds de roulement, ce qui est supérieur au seuil de liquidité minimal requis.

49. En 2015, conformément à la formule de calcul des réserves opérationnelles approuvée par la décision 1999/9 et aux chiffres définitifs des recettes et des dépenses pour 2014, la réserve opérationnelle des ressources ordinaires a été ajustée à la baisse, et 10 millions de dollars ont été transférés au solde des ressources ordinaires.

IV. Partage des coûts

50. Le partage des coûts est une modalité de co-financement, dont les ressources sont fournies par les gouvernements des pays donateurs, les gouvernements des pays de programme et d'autres partenaires.

A. Produits

51. Le montant des produits tirés du partage des coûts a diminué de 9 % pour s'établir à 2 599 millions de dollars (contre 2 846 millions en 2014). La composition de ce montant est présentée au tableau 8 ci-après.

Tableau 8
Produits du partage des coûts, 2014-2015
 (En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources provenant du partage des coûts</i>	2015	2014	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Produits				
Contributions	2 634	2 937	(303)	(10%)
Transfert de fonds et remboursements des partenaires de financement	(62)	(113)	51	(45%)
Contributions (montant net)	2 572	2 824	(252)	(9%)
Produits de placements	17	17	–	0%
Produits divers	10	5	5	100%
Total, produits	2 599	2 846	(247)	(9%)

Contributions

52. Le montant des contributions au titre du partage des coûts a diminué de 10 %, pour s'établir à 2 634 millions de dollars (contre 2 937 millions en 2014), en raison d'une baisse des contributions des gouvernements des pays donateurs et des partenaires multilatéraux. Ce montant inclut une somme de 54 millions de dollars en contributions à recevoir.

Tableau 9
Contributions au titre du partage des coûts, par type de donateur, 2014-2015
 (En millions de dollars des États-Unis)

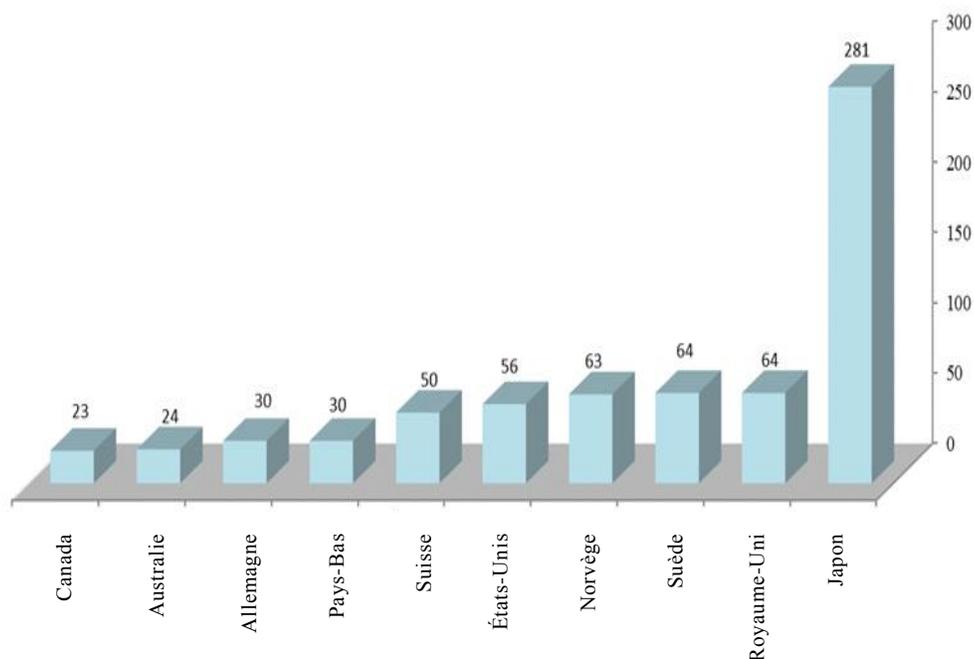
<i>Année</i>	<i>Gouvernements de pays donateurs</i>	<i>Gouvernements de pays de programme</i>	<i>Partenaires multilatéraux</i>	<i>Total</i>
2015	773	887	974	2 634
2014	840	879	1 218	2 937
Augmentation / (diminution)	(67)	8	(244)	(303)
Variation en pourcentage	(8%)	1%	(20%)	(10%)

Gouvernements des pays donateurs

53. Les contributions des gouvernements de pays donateurs ont diminué de 8 %, pour s'établir à 773 millions de dollars, soit 29 % du total des contributions (comme en 2014). La figure 4 ci-après présente les contributions versées par les 10 principaux gouvernements de pays donateurs, qui ont atteint 685 millions de dollars (contre 774 millions en 2014), soit 26 % du total des contributions au titre de la participation aux coûts.

Figure 4
Contributions versées au titre du partage des coûts par les 10 principaux gouvernements de pays donateurs, 2015

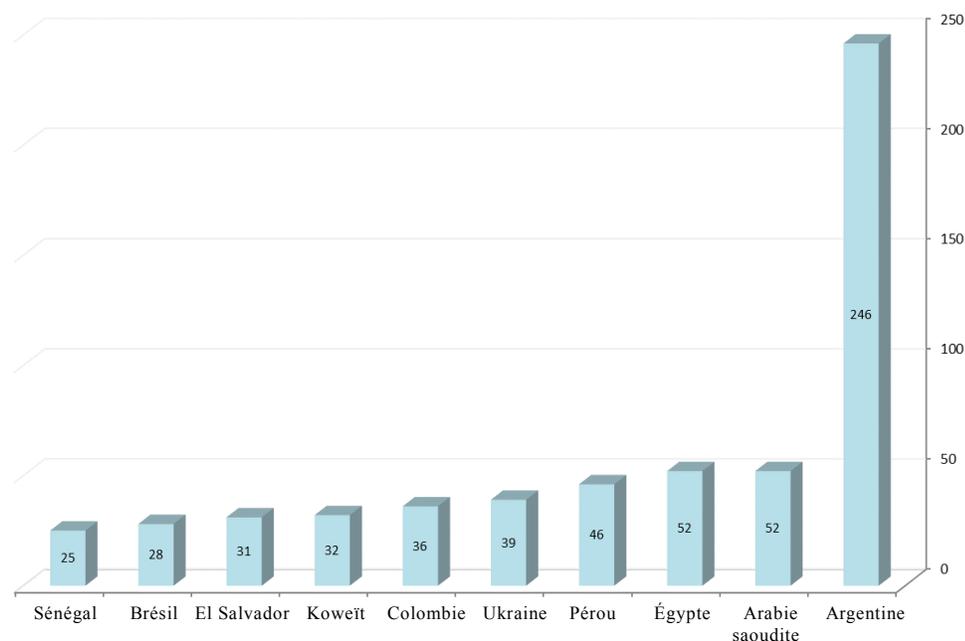
(En millions de dollars des États-Unis)



54. Les contributions des gouvernements de pays de programme versées par l'intermédiaire du PNUD ont légèrement augmenté (de 1 %), passant à 887 millions de dollars (contre 879 millions en 2014), soit 34 % du total des contributions au titre de la participation aux coûts (30 % en 2014).

55. Sur ce montant de 887 millions de dollars, 66 % (68 % en 2014) provenait des gouvernements de 10 pays de programme (voir figure 5 ci-après). Dans ce groupe de pays, l'Argentine, l'Égypte, le Koweït et l'Arabie saoudite ont augmenté leurs contributions au titre du partage des coûts en 2015. D'importantes contributions ont été reçues des gouvernements d'Ukraine et du Sénégal, dont 39 millions de dollars pour les services d'appui aux achats au Ministère de la santé d'Ukraine et 25 millions pour l'amélioration de l'accès local aux infrastructures de développement économique et social dans les zones rurales du Sénégal, respectivement.

Figure 5
Contributions au titre du partage des coûts par les 10 principaux gouvernements de pays de programme, 2015
 (En millions de dollars des États-Unis)



56. Les ressources multilatérales correspondent aux financements des partenaires multilatéraux et des fonds d'affectation spéciale/programmes conjoints multidonateurs.

57. Les contributions provenant des partenaires multilatéraux ont diminué de 20 %, pour s'établir à 974 millions de dollars (1 218 millions en 2014), soit 37 % (42 % en 2014) des contributions reçues au titre du partage des coûts.

58. Les contributions versées par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme se sont élevées à 374 millions de dollars (412 millions de dollars en 2014), à l'exclusion d'un montant de 104 millions qui, reçu en 2015 au titre d'activités de programme futures (58 millions en 2014), ne sera donc comptabilisé comme contributions qu'en 2016. Les contributions versées par l'Union européenne ont également diminué pour s'établir à 216 millions de dollars (384 millions en 2014). Le niveau des fonds versés par l'intermédiaire du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires a augmenté pour atteindre 282 millions de dollars (contre 272 millions en 2014).

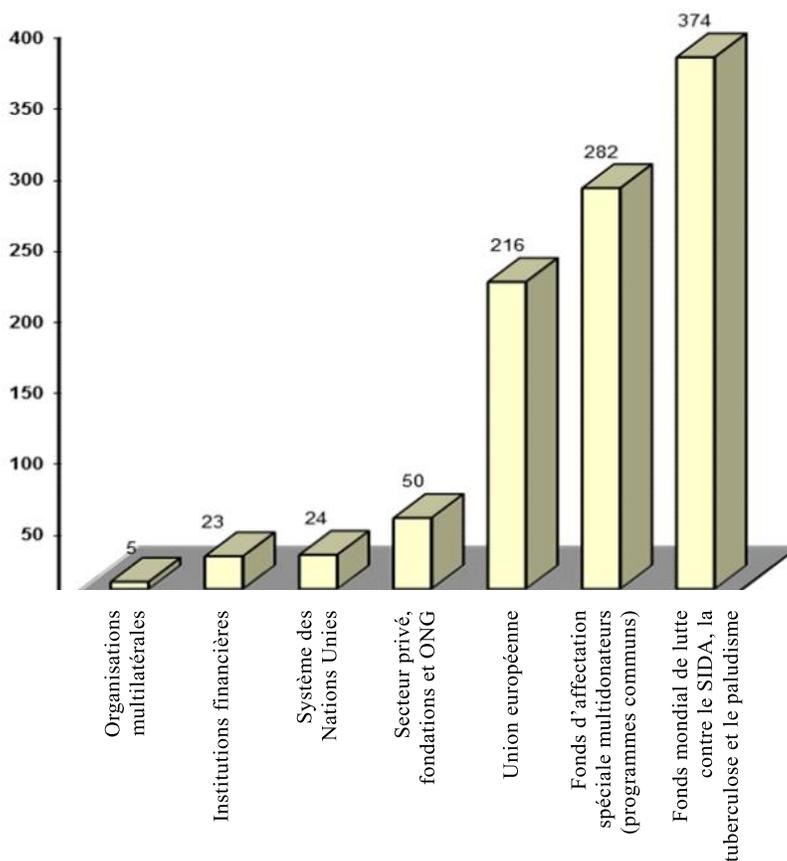
59. Les contributions du secteur privé, des fondations et des organisations non gouvernementales (ONG) ont augmenté de 19 % pour atteindre 50 millions de dollars, contre 42 millions en 2014. Les principaux contributeurs étaient la Fondation Bill & Melinda Gates et Education Above ALL-Al Fakhoora, qui ont versé des contributions de 11 millions de dollars et 6 millions de dollars, respectivement.

60. Le montant total des contributions des institutions financières internationales et régionales ont augmenté de 35 % pour atteindre 23 millions de dollars en 2015, ce qui représente principalement des contributions directes au PNUD aux fins de la programmation dans les bureaux de pays. La Banque islamique de développement était le principal contributeur, avec des contributions s'élevant à 20 millions de dollars.

Figure 6

Contributions versées au titre du partage des coûts par les partenaires multilatéraux en 2015

(En millions de dollars des États-Unis)



62. Les produits divers, qui comprennent des produits accessoires tels que les recettes tirées des projets, les remboursements perçus pour services rendus et les gains découlant des fluctuations des taux de change ont atteint un montant total de 10 millions de dollars, contre 5 millions en 2014.

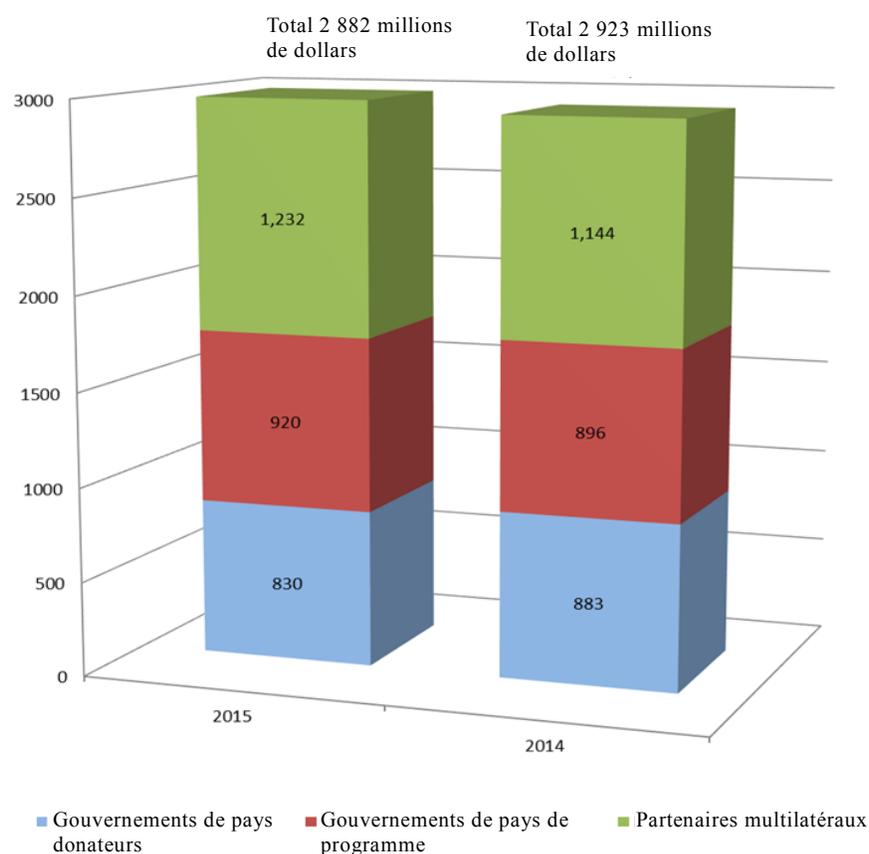
B. Charges

63. Les charges au titre du partage des coûts, qui sont liées à des activités de développement, se sont élevées à 2 982 millions de dollars, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2014 (2 923 millions), dont 28 % étaient financés par des gouvernements de pays donateurs, 31 % par des gouvernements de pays de programme et 41 % par des partenaires multilatéraux. La figure 7 ci-après présente la ventilation des charges.

Figure 7

Ventilation des charges au titre du partage des coûts, 2014-2015

(En millions de dollars des États-Unis)



C. Excédent cumulé

64. L'excédent cumulé au 31 décembre 2015 au titre du partage des coûts s'établissait à 2 301 millions de dollars (contre 2 684 millions en 2014, après retraitement), dont 780 millions pour la participation des gouvernements aux coûts et 252 millions au titre des fonds verticaux. Au moment de la préparation du présent rapport (fin juin 2016), 88 % du total des ressources disponibles au titre du partage des coûts ont été programmés pour financer des activités en 2016 et les années suivantes.

V. Fonds d'affectation spéciale

65. Un fonds d'affectation spéciale est une modalité de co-financement constituée en entité comptable distincte par l'intermédiaire de laquelle le PNUD reçoit des contributions destinées à financer ses activités de programme et qui est supervisée par une équipe de gestion du Fonds d'affectation spéciale.

A. Produits

66. Les produits des fonds d'affectation spéciale ont augmenté de 23 %, s'établissant à 1 060 millions de dollars (contre 864 millions en 2014). Le tableau 10 ci-après en présente la ventilation.

Tableau 10

Produits des fonds d'affectation spéciale, 2014-2015

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	2015	2014	Augmentation/ (diminution)	Variation en pourcentage
Produits				
Contributions	1 057	875	182	21%
Virements de fonds et remboursements aux donateurs	(5)	(18)	13	–
Contributions (montant net)	1 052	857	195	23%
Produits de placements	7	6	1	17%
Produits divers	1	1	–	0%
Total, produits	1 060	864	196	23%

Contributions

67. Le montant des contributions s'est élevé à 1 057 millions de dollars (au lieu de 875 millions en 2014), dont 1 054 millions en contributions reçues et 3 millions en contributions à recevoir. L'augmentation concerne principalement le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan. Le tableau 11 ci-dessous en donne la ventilation.

Tableau 11

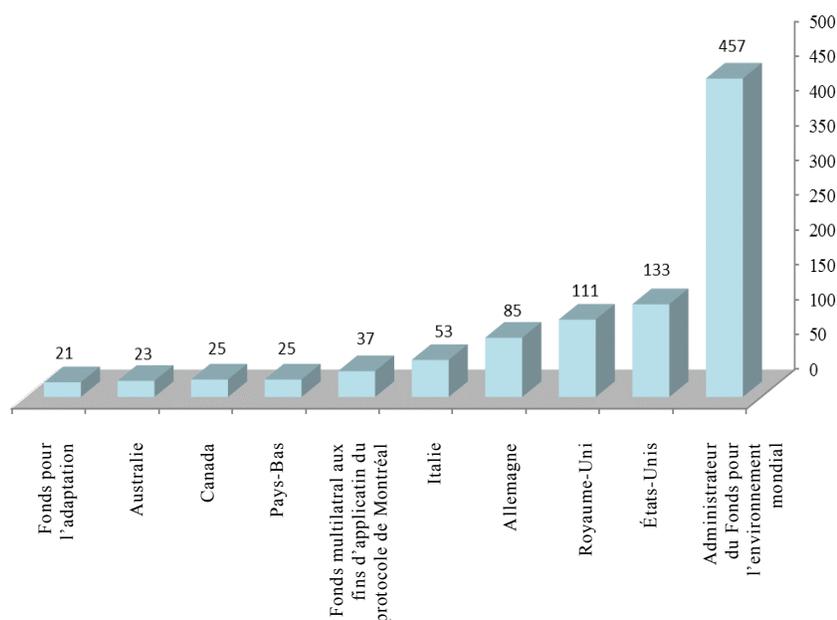
Contributions aux fonds d'affectation spéciale par catégorie de donateurs, 2014-2015

(En millions de dollars des États-Unis)

Année	Gouvernements de pays donateurs	Gouvernements de pays de programme	Partenaires multilatéraux	Total
2015	773	887	974	2 634
2014	840	879	218	2 937
Augmentation/ (diminution)	(67)	8	(244)	(303)
% change	(8%)	1%	(20%)	(10%)

68. On trouvera à la figure 8 ci-dessous les 10 principales contributions de donateurs bilatéraux et de partenaires multilatéraux à des fonds d'affectation spéciale, dont le total s'est élevé à 970 millions en 2015 (contre 809 millions en 2014). Sur ce montant, 390 millions de dollars étaient destinés au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan et 26 millions au Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement.

Figure 8
Contributions des 10 principaux partenaires, 2015
 (En millions de dollars des États-Unis)



69. Les contributions des gouvernements des pays de programme aux fonds d'affectation spéciale s'établissent à 8 millions de dollars (5 millions en 2014). Les principaux donateurs étaient la Fédération de Russie (2 millions de dollars pour le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le développement) ; l'Afrique du Sud (1 million de dollars pour le Dispositif IBAS (Inde, Brésil, Afrique du Sud)); l'Inde (1 million pour le dispositif IBAS); Oman (1 million pour le Fonds d'affectation spéciale pour la coopération Sud-Sud); et la Turquie (1 million de dollars pour le Fonds d'affectation spéciale du PNUD d'appui au secteur privé aux fins du développement).

70. En mars 2016, le PNUD a lancé de nouveaux guichets de financement qui offrent des mécanismes flexibles de financement en commun pour permettre au PNUD et à ses partenaires de fédérer leurs efforts autour d'objectifs communs à l'appui des initiatives des pays pour réaliser les objectifs de développement durable. On s'attend que les contributions à ces guichets de financement devraient s'accroître en 2016 et au delà.

Produits divers

71. Le montant des produits divers est demeuré au même niveau qu'en 2014, soit 1 million de dollars.

B. Charges

72. Le montant total des charges afférentes aux fonds d'affectation spéciale s'établit à 823 millions de dollars au lieu de 960 millions en 2014, soit une diminution de 14 %. La réduction des dépenses est principalement due à des contributions d'un montant de 270 millions de dollars destiné au Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan et reçu au cours du dernier trimestre de 2015, trop tard pour être affecté à des activités de programme en 2015. Ces charges sont ventilées par catégorie au tableau 12 ci-après.

Tableau 12

Ventilation des charges afférentes aux fonds d'affectation spéciale, par catégorie, 2014-2015

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	2015	2014	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Charges				
Activités de développement				
Programme	779	919	(140)	(15%)
Efficacité du développement	44	4	40	1 000%
Sous-total (activités de développement)	823	923	(100)	(11%)
Activités de gestion	–	37	(37)	(100%)
Total des charges	823	960	(137)	(14%)

Charges afférentes aux activités de développement

73. Les charges afférentes aux activités de développement se composaient de 779 millions de dollars pour les activités de programme et de 44 millions pour l'efficacité de l'aide au développement, comme suit : 374 millions de dollars (45 %) pour les dépenses de développement du Fonds pour l'environnement mondial; 247 millions (30 %) pour le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan; et 108 millions (13 %) pour les fonds thématiques d'affectation spéciale, dont 79 millions pour le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la prévention des crises et le redressement, 12 millions pour le Fonds d'affectation spéciale thématique pour l'environnement et 12 millions pour le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la gouvernance démocratique.

74. Afin de respecter les catégories harmonisées des coûts approuvées par le Conseil d'administration, qui couvrent les activités tant programmatiques qu'institutionnelles, les dépenses sont comptabilisées dans la catégorie de coûts appropriée. Il s'ensuit que les activités consultatives en matière de politiques, techniques et de mise en œuvre nécessaires à la réalisation des objectifs des programmes et des projets dans les domaines d'intérêt du PNUD pour le FEM et le Fonds multilatéral aux fins d'application

du protocole de Montréal en 2015 sont comptabilisées comme dépenses d'activités d'efficacité du développement; les dépenses des activités de gestion relatives aux activités générales des fonds d'affectation spéciale sont comptabilisées à la rubrique des services d'appui remboursables (voir tableau 15 ci après).

C. Excédent cumulé

75. Les fonds d'affectation spéciale ont déclaré un excédent de 237 millions de dollars. L'excédent cumulé à la fin de 2015 s'élevait à 1 029 millions de dollars (contre 798 millions en 2014 après retraitement), dont 481 millions (soit 47 %) pour les fonds verticaux. Au moment de la préparation du présent rapport (fin juin 2016), 94 % du total des ressources au titre des fonds d'affectation spéciale disponibles ont été programmées pour des activités de programme en 2016 et les années à venir.

VI. Ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses

76. Les ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses proviennent des services de gestion et autres services d'appui fournis à des tiers et essentiellement des activités suivantes : le programme des administrateurs auxiliaires, le Programme des Volontaires des Nations Unies, les contrats de services de gestion, les activités entreprises à des fins spéciales et le recouvrement des coûts.

A. Produits

77. Le montant des produits a diminué de 9 %, pour s'établir à 596 millions de dollars. Le tableau 13 ci-après présente les produits ventilés par catégorie.

Tableau 13

Produits résultant de services d'appui remboursables et d'activités diverses, 2014-2015

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Ressources au titre des services d'appui remboursables et activités diverses</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Produits				
Contributions	91	126	(35)	(28%)
Contributions des gouvernements contributeurs nets aux dépenses locales des bureaux extérieurs	12	12	–	–
Virements de fonds et remboursements aux donateurs		7	(7)	(100%)
Contributions (montant net)	103	145	(42)	(29%)
Produit des placements	5	5	–	0%
Produits divers	488	502	(14)	(3%)
Total des produits avant élimination	596	652	(56)	(9%)

Contributions

78. Les contributions, d'un montant de 91 millions de dollars, se répartissent entre les sources de financement indiquées au tableau 14 ci dessous. Celles destinées à des activités entreprises à des fins spéciales comprennent un montant de 23 millions de dollars pour la coordination des initiatives de développement des Nations Unies dont 19 millions provenant des organismes membres du Groupe des organismes de développement des Nations Unies (GNUD), 6 millions pour les activités d'appui du PNUD aux mesures de sécurité, 5 millions pour les activités de lutte contre la grippe aviaire et humaine, 3 millions pour le Engagement Facility fund et 3 autres millions pour d'autres activités entreprises à des fins spéciales.

Tableau 14

Contributions au titre des services d'appui remboursables et activités diverses, 2015

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources provenant des donateurs</i>			<i>Ressources totales</i>
	<i>Gouvernements de pays donateurs</i>	<i>Gouvernements de pays de programme</i>	<i>Partenaires multilatéraux</i>	
Ressources:				
Programme des administrateurs auxiliaires	16	–	–	16
Programme des Volontaires des Nations Unies	13	–	1	14
Contrats de gestion de services	2	5	–	7
Activités entreprises à des fins spéciales	9	1	30	40
Services d'appui remboursables	–	–	14	14
Total	40	6	45	91

79. Des contributions aux dépenses locales des bureaux extérieurs d'un montant de 12 millions de dollars ont été versées par des pays contributeurs nets de la région des États arabes (68 %); de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (28 %); et 9 % de la région de l'Asie et du Pacifique.

Produits divers

80. Le montant des produits divers s'est établi à 488 millions de dollars (contre 502 millions en 2014) soit une diminution de 3 %. On trouvera davantage de détails sur les produits du recouvrement des coûts aux paragraphes 87 et 88 ci-après.

B. Charges

81. Le montant des charges s'établit à 655 millions de dollars, contre 714 millions en 2014, soit une diminution de 8 %.

Tableau 15

Charges résultant de services d'appui remboursables et d'activités diverses, par catégorie, 2014-2015

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>	<i>Variation en pourcentage</i>
Charges				
Activités de développement				
Programme	59	90	(31)	(34%)
Efficacité du développement	54	92	(38)	(41%)
Sous-total (activités de développement)	113	182	(69)	(38%)
Coordination des initiatives de développement des Nations Unies	34	29	5	17%
Activités de gestion	238	201	37	18%
Activités entreprises à des fins spéciales	48	47	1	2%
Activités diverses	222	255	(33)	(13%)
Total des charges avant élimination	655	714	(59)	(8%)

Charges afférentes aux activités de développement

82. Les charges afférentes aux activités de développement se sont élevées à 113 millions de dollars au total (182 millions en 2014), dont 59 millions pour les activités de programme et 54 millions pour les activités visant à l'efficacité du développement.

83. Les charges relatives aux activités de programme comprennent un montant de 19 millions de dollars concernant les contrats de services de gestion (56 millions en 2014) et un montant de 32 millions de dollars concernant le Programme VNU (34 millions en 2014) ainsi que 8 millions pour des activités entreprises à des fins spéciales (4 millions en 2014 après retraitement).

Charges afférentes à la coordination des initiatives de développement des Nations Unies

84. Le total des charges afférentes aux activités de coordination des initiatives de développement des Nations Unies s'est élevé à 34 millions de dollars (29 millions en 2014). Il comprend des charges de 9 millions de dollars engagées avec les ressources préaffectées par les donateurs à la coordination au niveau des pays, et un montant de 18 millions de dollars alloué par des organismes membres du GNUM à l'appui de la fonction de coordonnateur résident.

Charges afférentes aux activités de gestion

85. Un montant de 238 millions de dollars provenant des ressources liées au recouvrement des coûts a été consacré aux activités de gestion en 2015, soit une augmentation de 18 % par rapport au montant de 201 millions engagé en 2014, rendu possible par une meilleure répartition de la prise en charge des frais de gestion entre les ressources ordinaires et les autres ressources.

Charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales

86. Les charges afférentes aux activités entreprises à des fins spéciales se sont chiffrées à 48 millions de dollars, contre 47 millions en 2014; elles représentent les charges engagées au titre des activités de services d'appui remboursables.

Charges diverses

87. Les charges diverses se sont chiffrées à 222 millions de dollars (255 millions en 2014). Sur ce montant, 89 millions de dollars ont été consacrés aux mesures de sécurité du personnel applicables à l'ensemble des organismes des Nations Unies (financées par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies); 15 millions au programme des administrateurs auxiliaires; 48 millions au règlement de la part du PNUD dans le coût des services communs; et 35 millions au régime de l'assurance maladie après la cessation de service.

C. Recouvrement des coûts

Principes du recouvrement des coûts

88. Le PNUD met tout en œuvre pour recouvrer les frais généraux de gestion et d'exécution engagés pour les programmes et les projets financés au moyen de ressources autres que les ressources ordinaires et les coûts de services rendus à d'autres entités des Nations Unies.

89. En 2015 les produits afférents au recouvrement des coûts s'élevaient à 352 millions de dollars (contre 349 millions en 2014), et les charges à 398 millions, comme indiqué au tableau 16 ci-après. Le montant des produits comprend 269 millions de dollars provenant des commissions pour services généraux de gestion et du remboursement des commissions pour services d'appui à l'exécution au titre du partage des coûts ainsi que des fonds d'affectation spéciale. Pour éviter un double comptage, ces produits sont retirés du total des produits (compris dans le montant de 223 millions de dollars représentant le total net des éliminations).

Tableau 16

Recouvrement des coûts, 2015

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Recouvrement des coûts</i>	<i>Exécution de programmes et de projets</i>	<i>Services d'appui remboursables</i>	Total
Services généraux de gestion ou d'appui à l'exécution	269	–	269
Services remboursables fournis à des organismes des Nations Unies	16	34	50

<i>Recouvrement des coûts</i>	<i>Exécution de programmes et de projets</i>	<i>Services d'appui remboursables</i>	Total
Commissions d'administrateur délégué	7	–	7
Services communs de gestion de bureaux et d'appui aux comités directeurs des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires	4		4
Participation des pays contributeurs nets aux dépenses locales des bureaux extérieurs	12	–	12
Produits divers	10		10
Total des produits	318	34	352
<i>Charges</i>			
Total des charges	354	44	398

90. À la demande de partenaires de financement, neuf dérogations à la règle du recouvrement des frais généraux de gestion ont été accordées en 2015 (voir le document DP/2016/10, annexe 2). Le PNUD met tout en œuvre pour appliquer strictement le taux de recouvrement des coûts et pour réduire encore davantage le nombre des dérogations.

D. Excédent cumulé

91. L'excédent cumulé fin 2015 s'élevait à 514 millions de dollars (contre 411 millions en 2014 après retraitement) soit une augmentation de 25 %, en raison principalement du gain actuariel net d'environ 160 millions de dollars lié à l'assurance maladie après la cessation de service et d'autres ajustements d'un montant de 2 millions, compensés par un déficit de 59 millions de dollars en 2015.

E. Divers

92. Les produits des accords de gestion de services se sont élevés au total à 5 millions de dollars (4 millions en 2014), dont 7 millions représentent des contributions (6 millions en 2014); et 2 millions des sommes remboursées aux donateurs (4 millions en 2014). La ventilation de ces produits est donnée dans le document DP/2016/20/Add.1. Le total des charges s'élevait à 19 millions de dollars (56 millions en 2014), et l'excédent cumulé à la fin de 2015 s'établissait à 44 millions (75 millions en 2014).

Programme des Volontaires des Nations Unies

93. En 2015, 6 796 Volontaires des Nations Unies venus de 153 pays, ont aidé les organismes des Nations Unies partenaires à mener leurs activités de paix et de développement, dans le cadre de 7 053 missions. Le coût financier de leurs opérations s'est élevé à 201 millions de dollars (201 millions en 2014), somme qui a été financée notamment par un prélèvement de 9,8 millions de dollars sur les ressources ordinaires du PNUD (12,9 millions en 2014). Sur ce montant, les dépenses de programme financées sur ressources ordinaires et effectuées

directement par le programme VNU, dans le cadre du Fonds bénévole spécial, des accords de partage des coûts, des fonds d'affectation spéciale et des mécanismes de financement intégral, se sont chiffrées à 19 millions de dollars (soit 9,5 % du total). Le reste des dépenses a été couvert par imputations directes aux budgets des organismes des Nations Unies.

94. L'année 2015 est la seconde année d'application du cadre stratégique des VNU et le programme a considérablement progressé dans la réalisation de ses priorités stratégiques, ce que montrent l'examen de mi-parcours du cadre stratégique et le rapport de l'Administrateur au Conseil d'administration. Tout en accomplissant ces importants résultats, le programme VNU a connu une transformation considérable et a maintenu ses investissements stratégiques malgré l'instabilité de sa base de ressources, en particulier de ses ressources ordinaires, dans un environnement de développement difficile. Il a en grande partie reformulé sa pensée et ses politiques stratégiques, renforcé sa gouvernance interne, intensifié son orientation axée sur les résultats et déployé de nouvelles stratégies de partenariat, orientées sur les collaborations Sud-Sud et triangulaire. En réorientant ses relations avec ses partenaires et ses clients, le Programme des VNU a mis en œuvre une nouvelle stratégie de partenariat, qui a permis de diversifier la base de donateurs avec notamment un engagement davantage centré sur la coopération Sud-Sud et le secteur privé. Le Programme VNU continue de se transformer pour mieux s'adapter à l'objectif d'élargir au maximum la participation des bénévoles au sein du système des Nations Unies et apporter des solutions pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Programme des administrateurs auxiliaires

95. Vingt-sept gouvernements ont passé des accords avec le PNUD pour la mise à disposition d'administrateurs et cinq des accords pour la mise à disposition d'assistants spéciaux des coordonnateurs résidents. Au 31 décembre 2015, le PNUD administrait 215 administrateurs auxiliaires et 23 assistants spéciaux, dont 114 travaillaient pour ses services ou des fonds et programmes apparentés.

96. En 2015, le PNUD a comptabilisé des produits d'un montant de 16 millions de dollars au titre du programme des administrateurs auxiliaires. Les charges totales, y compris les dépenses d'appui, se sont élevées à 15 millions de dollars. L'excédent cumulé disponible à la fin de 2015 s'établissait à 18 millions de dollars. Le PNUD a reçu 20 millions de dollars de la part d'autres organismes des Nations Unies et de partenaires afin d'administrer 124 administrateurs auxiliaires pour leur compte, et un montant total de 17 millions de dollars a été déboursé, dépenses d'appui incluses.

Appui budgétaire sectoriel

97. Dans sa décision 2008/24, le Conseil d'administration a approuvé l'instauration d'une période pilote durant laquelle le PNUD pourrait contribuer financièrement à la mise en commun des ressources et à l'appui budgétaire sectoriel, au cas par cas et à la demande des pays bénéficiaires, conformément à son mandat et selon les dispositions prévues dans les documents parus sous les cotes DP/2008/36, DP/2008/36/Corr.1 et DP/2008/36/Corr.2. Par sa décision 2016/1, le Conseil d'administration a prorogé la période pilote jusqu'au 1^{er} janvier 2017.

98. En 2009, une demande de participation du PNUD à l'appui budgétaire sectoriel présentée par le gouvernement du Burkina Faso a été approuvée au titre de deux projets, l'un concernant la lutte contre le VIH/SIDA et l'autre la promotion des droits de l'homme. La contribution du PNUD dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA s'est élevée à 82 517 dollars en 2015, sur une contribution totale de 810 428 dollars, soit environ 10,18 % des ressources budgétaires allouées à ce secteur. Une autre demande du gouvernement burkinabé, concernant l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales par l'intermédiaire du programme relatif aux plateformes plurifonctionnelles, a été approuvée en 2013, donnant lieu, pour le PNUD, au versement en 2015 d'un montant de 100 000 dollars prélevé sur les ressources ordinaires, et d'un montant de 480 910 dollars prélevé sur les autres ressources (Luxembourg). Le montant total des contributions du PNUD aux fonds communs financés sur ressources ordinaires s'est élevé à 182 517 dollars en 2015, soit un montant inférieur à la limite annuelle de 10 % des dépenses autorisées au titre de ces ressources dans le cadre de planification des ressources établi par le Conseil d'administration. Le Bureau de l'audit et des investigations a procédé en 2015 à un examen sur dossier des procédures d'appui budgétaire direct appliquées par le PNUD au Burkina Faso, qui ont été jugées satisfaisantes.

99. Le gouvernement du Népal a adopté une approche sectorielle unique en matière de développement de la gouvernance locale aux niveaux central et local, et a recouru à un arrangement de financement conjoint pour rassembler des ressources destinées à financer des initiatives, des projets et des activités liés à la gouvernance locale. Le PNUD a signé l'arrangement le 8 juillet 2014 en vue d'appuyer le deuxième programme de gouvernance locale et de développement communautaire au moyen d'un appui budgétaire sectoriel, et a décaissé une somme de 200 000 dollars en 2015 à l'usage exclusif de ce seul programme.

V. Réforme de l'ONU et appui aux autres organisations des Nations Unies

100. Le PNUD coordonne les travaux menés par les organismes des Nations Unies dans chaque pays et contribue de façon essentielle à assurer la cohérence des activités de développement. D'après les données disponibles, il a été consacré au financement de programmes communs, aux contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et aux activités d'appui à d'autres organismes des Nations Unies des ressources d'un montant total de 1 389 millions de dollars, contre 1 484 millions en 2014.

A. Fonction d'administrateur délégué du PNUD

101. Le PNUD contribue aux activités de programmation communes par sa participation à la conception de fonds et par l'exercice des fonctions d'administrateur délégué de programmes communs et de fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le compte d'organismes du système des Nations Unies et de gouvernements, ainsi que dans le cadre de sa participation à l'exécution de programmes en qualité d'organisme des Nations Unies. Le montant total des contributions à des fonds d'affectation spéciale multidonateurs reçues par le PNUD a diminué, passant de 891 millions de dollars en 2014 à 691 millions en 2015, ce qui

traduit l'incidence de fluctuations défavorables des taux de change et la diminution des contributions destinées entre autres au Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour l'action contre l'Ebola et les fonds humanitaires communs nationaux. Le montant net des fonds virés par le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, en sa qualité d'administrateur délégué pour toutes les organisations participantes, s'est élevé à 764 millions de dollars (contre 824 millions en 2014), dont 292 millions de dollars virés au PNUD pour ses programmes (278 millions en 2014).

B. Appui aux organismes des Nations Unies

102. Le PNUD offre des services d'appui, avec recouvrement des coûts, aux autres organismes des Nations Unies, notamment aux missions de maintien de la paix. Le montant total des fonds reçus d'autres organismes en 2015 s'élevait à 698 millions de dollars, contre 593 millions en 2014.

C. Activités de coordination des activités de développement des Nations Unies

103. Le PNUD contribue pour beaucoup à la coordination des activités de développement des Nations Unies et à la coordination au niveau des pays des activités d'appui au développement national. Le montant combiné des charges afférentes à ces activités a atteint 128 millions de dollars (94 millions financés sur ressources ordinaires et 34 millions par les ressources provenant de services d'appui remboursables et d'activités diverses).

D. Coût des mesures de sécurité prescrites par l'ONU

104. Dans sa décision 2013/28 relative au budget intégré du PNUD, le Conseil d'administration, prorogeant des dispositions existantes, a décidé d'autoriser à titre exceptionnel pendant la période 2014-2017, l'Administrateur à prélever, outre le montant de 1 510,4 millions de dollars de ressources ordinaires approuvé aux fins de la composante institutionnelle du budget intégré, jusqu'à 30 millions de dollars sur les ressources ordinaires pour assurer le financement des mesures de sécurité. Au cours de la période 2014-2015, une enveloppe de 5 millions de dollars a été affectée aux activités de lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.

105. Ce montant de 30 millions de dollars fait partie d'une réserve, d'un montant total estimatif de 72,2 millions de dollars, qui est destinée au financement des mesures de sécurité en 2014-2015 (30 millions de dollars prélevés sur les ressources ordinaires et 42,2 millions sur les autres ressources). Le PNUD a dépensé 34,5 millions de dollars (37,7 millions en 2014), dont 26,9 millions (28,5 millions de dollars en 2014) imputés sur les autres ressources. Sur ces dépenses de 34,5 millions de dollars, 22,3 millions (24,0 millions en 2014) correspondent à la part du PNUD dans le programme de coordination de la sécurité sur le terrain et 12,2 millions (13,7 millions en 2014) aux études de conformité aux normes de sécurité, à des travaux d'amélioration de la sécurité des locaux, à des évaluations des effets des secousses sismiques et des effets de souffle et à des déménagements de bureaux.

VIII. Pour un PNUD vert

106. En 2015, le PNUD a continué de montrer l'exemple en prenant d'importantes mesures pour élargir encore son action en faveur de la protection de l'environnement. Le Groupe exécutif du PNUD a adopté un Plan mondial destiné à rendre ses opérations durables et neutres vis à vis du climat, par lequel l'organisation s'engage à réduire en cinq ans ses émissions de gaz à effet de serre de 10 % et à devenir climatiquement neutre.

107. Le PNUD a publié son sixième inventaire mondial des émissions annuelles de gaz à effet de serre, comprenant des données provenant de plus de 70 de ses bureaux de pays, et continué de suivre et de rendre publics ses résultats environnementaux dans le cadre de son rapport annuel « Vers une Organisation des Nations Unies climatiquement neutre ».

108. Le PNUD continue de prendre des mesures pour réduire les effets de ses opérations sur l'environnement tout en accroissant la résilience, l'efficacité et la sécurité opérationnelles. Des systèmes photovoltaïques sont en service ou en cours d'installation dans plus de 20 bureaux du PNUD afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réduire la dépendance envers les combustibles fossiles et d'améliorer la sécurité énergétique des bureaux.

109. Afin de financer ces activités de compensation des opérations mondiales du PNUD, la majoration appliquée aux voyages aériens réservés par le siège a été étendue aux centres régionaux. En raison de la réduction des coûts des crédits d'émission de carbone, cette majoration a été ramenée de 2 % à 1 %, et le PNUD a convenu avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de compenser ses émissions de gaz à effet de serre par l'achat d'unités de réduction certifiée fournies par le Fonds pour l'adaptation.

110. En 2015, dans le cadre d'une étude pilote de six mois, le PNUD a inclus des critères de durabilité dans plus de 50 appels d'offres d'un montant total de 8,4 millions de dollars, couvrant 11 pays. Le PNUD prévoit d'étendre encore l'application de critères d'achat durables en 2016 et d'inclure 20 pays supplémentaires dans l'étude.

IX. Fonds administrés par le PNUD

Fonds d'équipement des Nations Unies

111. Des données détaillées sur le Fonds d'équipement des Nations Unies, qui est administré par le PNUD, sont présentées à l'annexe et dans le tableau 11 du document DP/2016/20/Add.1.

112. En 2015, le FENU opérait dans 31 des 48 pays les moins avancés, s'appuyant sur son mandat d'équipement pour favoriser une croissance inclusive dans ces pays.

113. Les produits des contributions au financement du FENU se sont élevés à 58 millions de dollars, en baisse par rapport au niveau de 88 millions enregistré en 2014. La base de donateurs demeure diversifiée, avec 37 partenaires (contre 44 en 2014), dont cinq entités non gouvernementales ou du secteur privé, dont les contributions au FENU se sont élevées à 10 millions de dollars (17 % du montant

total des produits). Les principaux donateurs ont été le Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, l'Australie, la Suède, la Commission européenne, la Fondation Bill & Melinda Gates, la Suisse, la Fondation MasterCard, la Belgique, le Danemark et le Luxembourg. En 2015, les contributions des donateurs aux ressources ordinaires du FENU sont tombées à 12 millions de dollars (contre 15 millions précédemment). De ce fait le total des contributions aux ressources ordinaires est demeuré inférieur au niveau de 25 millions de dollars par an que nécessite le maintien des opérations du FENU dans 40 des 48 pays les moins avancés, comme envisagé dans le cadre stratégique du FENU pour la période 2014-2017.

114. Le montant des charges afférentes aux activités de développement s'est établi, avant élimination, à 67 millions de dollars, dont 63 millions au titre des programmes et 4 millions au titre des activités liées à l'efficacité de l'aide au développement. Le FENU a décaissé 28 millions de dollars sous forme de dons, comptabilisés dans les charges. Le montant total de la réserve opérationnelle du FENU au titre des ressources ordinaires et des autres ressources était de 14 millions de dollars. Le FENU a donc été en mesure d'atteindre les objectifs attendus en matière d'activités de développement, de gestion et de résultats financiers, tout en maintenant sa liquidité.

115. Le montant de 67 millions de dollars du total des charges ne comprend pas le montant de 2,9 millions imputé au budget institutionnel du PNUD ni le montant de 0,9 million destiné à l'appui aux programmes qui ont été réservés pour financer les charges de gestion et les charges techniques, respectivement, du FENU. Ces montants ont été entièrement dépensés par le FENU mais sont comptabilisés par le PNUD et figurent séparément dans les états financiers.